## LA MAISON-DIEU

Nº 198

Le Service musical dans la liturgie

## CHORALES ET ORGANISTES

#### **SOMMAIRE**

Daniel HAMELINE	La chorale liturgique, trente ans après Vatican II	7-47
JeanF. DUCHAMP	La maîtrise de la primatiale Saint-Jean de Lyon	49-56
Alain CHOBERT	La maîtrise de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon	57-70
François MARCHAL	La participation de l'organiste à la liturgie	71-105
Jean BIHAN	Le recrutement des organistes à Paris	107-119
Chroniques	Soutenances doctorales - Réception du cardinal Decourtray à l'Académie française - Assises de l'Institut supérieur de liturgie	121-128
Notes de lecture	Recherches en hymnologie liturgique - À propos de la musique baroque	129-145
Comptes rendus	THE THE PERSON OF STREET OF STREET OF STREET	147-159

## LO MONTONIEM MAISON-DIEU

Nº 198

# Le Service musical dans la liturgie CHORALES ET ORGANISTES

#### SOMMAIRE

7-47	La chorale liturgique, trente ans parès, Katicap II	Daniel HAMELINE CHORA
04-15	Lu materise de la cathédrale Sinh Benigne de Doon	
	La participation de l'arganiste  à la linurgie en rouveeur	Exampos MARCHAL
	Le recrutement des organistes et dit de la companiste de	lean Brhande smenn i es différentes en ront cioirement la p
	Soutenances doctorales - Réception du cardinal - Decourtray à l'Académie	chromoussical dans de la choraie et de l tiellement par deux è tique en evolution, s
121-128 1 16 CO1- 12 PONE 131-Dien	Superfeir de liturgie	THE RESIDUE & CHARGES THAT CHARGES HE DONNERS OF THE PROPERTY

### CHORALES ET ORGANISTES

Daniel Hameline, Far une utilisation originale et pertinente

gie et patrimoine » organisé par le CNAS et l'association

a Art d'Eglise » avec le concours du ministère de la Culture

et de la Francophonie, et de la Caisse nationale des Monu-

les 3, 4 et 5 juin 1994. Bien entendu, la musique y sera hono-

rée. Voilà pougayoiska Maison:Dieugublie ici deux commu-

NE part de la recherche liturgique actuelle, en France, consiste à formuler les principes et à dégager les appuis pédagogiques d'un art de célébrer. Et, s'il est vrai que « la liturgie est un art qui emploie des arts » (A. Rouet, LMD n° 186, p. 73-88), il n'est pas inutile de reprendre la question de la musique et du chant liturgique à nouveaux frais. La Maison-Dieu a pris l'initiative d'y consacrer deux cahiers : celui-ci et le suivant.

Les différentes contributions du présent numéro illustreront clairement la pertinence du titre général retenu : « le Service musical dans la liturgie » puisqu'elles traitent du rôle de la chorale et de l'organiste. Elles ont été suscitées essentiellement par deux événements significatifs d'une problématique en évolution, soucieuse de trouver ses marques, trente ans après la réforme conciliaire.

Le premier a eu lieu les 23 et 24 octobre 1993, c'est le colloque de Clermont-Ferrand\* : « La chorale, une chance pour la liturgie » (LMD n° 197, p. 145-148). La Maison-Dieu

et adoptée dans plusieurs villes importantes de Fr

<sup>\*</sup> Les actes de ce colloque viennent de paraître. Vous pouvez vous procurer ce document en écrivant à Choristes - 28, rue des Remparts d'Ainay, 69002 Lyon.

publie la remarquable conférence d'ouverture donnée par Daniel Hameline. Par une utilisation originale et pertinente de l'approche systémique, il analyse le fonctionnement global actuel des chorales liturgiques en terme de contraintes et de ressources.

Le second événement est le colloque « Cathédrales : liturgie et patrimoine » organisé par le CNAS et l'association « Art d'Eglise » avec le concours du ministère de la Culture et de la Francophonie, et de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites. Ce colloque se tiendra à Reims les 3, 4 et 5 juin 1994. Bien entendu, la musique y sera honorée. Voilà pourquoi La Maison-Dieu publie ici deux communications décrivant avec précision le cahier des charges musicales et liturgiques de deux maîtrises de cathédrales prestigieuses, celle de Dijon et celle de Lyon. Alain Chobert et Jean-François Duchamp, tous deux maîtres de chapelle à Dijon et à Lyon, présentent et commentent leur service musical respectif.

Deux autres contributions décrivent et analysent le rôle et la fonction liturgique de l'organiste. François Marchal reprend partiellement son mémoire de maîtrise intitulé : « Conditions actuelles d'un art de l'organiste dans la liturgie. Observations - entretiens - réflexions. » Il ouvre de larges perspectives, non seulement aux organistes eux-mêmes, puisque, selon le mot de Gaston Litaize « On n'a jamais autant joué d'orgue dans la liturgie qu'à présent » mais aussi aux assemblées liturgiques, au bénéfice de qui l'organiste est « architecte du temps » ; ce « compositeur de l'espace » peut faire du culte chrétien un lieu de haute musicalité.

Jean Bihan, chargé par le cardinal Lustiger, depuis 1987, de mettre en application l'ordonnance relative au recrutement des organistes pour le diocèse de Paris, fait l'historique de son fonctionnement et en tire des conclusions dans la double perspective de la réflexion sur la fonction d'organiste liturgique et de la formation pratique qu'elle appelle. Il souligne, en outre, le caractère exemplaire de cette expérience reprise et adoptée dans plusieurs villes importantes de France.